



Réservez la date – Cosmétologues unis ! Dates limites de l'AGA



Les associations de cosmétologie du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse célébreront la beauté de notre industrie du 23 au 25 septembre 2023 à Moncton, au Nouveau-Brunswick. Cette célébration de la cosmétologie atlantique de trois jours regroupera des cours et du perfectionnement professionnel, des compétitions telles que la mise en valeur artistique des ongles, la conception de tresses de cheveux texturées, la coupe de cheveux sur le thème du dégradé et du diamant, et coiffure de mariée fantaisie, des vendeurs, et plus encore. Ne manquez pas cet événement unique en son genre en marquant vos calendriers et en restant à l'écoute pour plus d'informations !

Bien que nous soyons encore occupés à confirmer de nombreux détails concernant l'événement, nous sommes ravis de vous annoncer notre première mise à jour ! En effet, nous venons de confirmer que l'hôtel Delta Beausejour à Moncton accueillera tous les participants qui souhaitent y passer la nuit et proposera des chambres au prix de 189\$ chacune.

Vous pouvez réserver votre chambre [ici](#).

* Réservez avant le 31 mars pour participer à un tirage au sort et avoir la chance de gagner le coût de votre hébergement !*

Il est temps de commencer à se préparer pour l'AGA de cette année ! Celle-ci aura lieu le lundi 29 mai 2023 et les membres de l'ACNB pourront y assister en personne ou en ligne. Veuillez vous assurer que les dates limites de soumission des motions et des nominations au conseil d'administration sont inscrites à votre calendrier.

- Avis de motions – 30 mars 2023
- Nominations au conseil d'administration – 14 mars 2023

La saison de l'impôt sur le revenu

La saison de l'impôt sur le revenu approchant à grands pas, assurez-vous d'être prêt et d'avoir tous les documents pertinents en main. Si vous ne parvenez pas à retrouver votre reçu de licence, contactez-nous à generalinfo@canb.ca et nous vous enverrons une nouvelle copie.

Le saviez-vous ? Le coût de votre licence peut être déduit de votre déclaration de revenus en tant que dépense !





NOUVEAU ! Concours mensuel

Dans un esprit d'excitation et d'anticipation, nous organiserons un concours chaque mois jusqu'à la célébration de Cosmétologues unis ! Les instructions sont simples. Au cours des six prochains mois, notre bulletin d'information contiendra une question ou une énigme ; prenez note de la réponse et envoyez-la à notre bureau à generalinfo@canb.ca. Vous pouvez participer au concours une fois par mois, avec un maximum de 6 participations au total. À la fin des 6 mois, nous tirerons un nom parmi les participations validées reçues et accorderons au gagnant un prix très intéressant !

La question du mois est : **quelle est la date de l'assemblée générale annuelle de cette année ?**

Petit indice... la réponse se trouve dans le bulletin d'information actuel !



“Ouvrir les yeux” sur la date limite pour la licence de cils 2022



Merci à tous ceux et celles qui ont fait leur demande de licence pour les cils et les sourcils à la seconde partie de 2022. Nous sommes reconnaissants auprès des nombreux et nombreuses esthéticien(ne)s et instructeur(trice)s agréé(e)s, maquilleur(euse)s et instructeur(trice)s maquilleur(euse)s offrant des services de rehaussement des cils qui ont respecté la date limite. Si vous n'avez pas eu l'occasion de demander votre nouvelle licence avant le 31 décembre 2022, contactez notre bureau à generalinfo@canb.ca et nous vous guiderons dans les prochaines étapes du processus.

Rappels importants :

1 : À partir du 1er juin 2023, vous n'aurez plus que 30 jours – et non 90 jours – pour effectuer le paiement du renouvellement de votre licence avant d'encourir des pénalités.

2 : Veuillez vous assurer que votre feuille de statut d'employé, qui vous a été envoyée le 11 janvier 2023, est retournée aux bureaux de l'ACNB d'ici le 15 février 2023. Si vous ne pouvez pas trouver la vôtre, contactez-nous à generalinfo@canb.ca et nous serons heureux de vous aider.